



LIFESAVING SOCIETY®  
SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

*The Lifeguarding Experts*  
*Les experts en surveillance aquatique*

## **Société de sauvetage Canada**

### **Description de tâche – leader du Programme canadien de sauvetage (PCS) Commission nationale des programmes de formation**

#### **Description :**

Le leader du Programme canadien de sauvetage est membre de la Commission des programmes de formation et est responsable d'assurer un soutien pour le bon fonctionnement et la pérennité des programmes du PCS tels que le Jeune sauveteur et les Niveaux de bronze.

#### **Objectif :**

Assurer la surveillance et offrir des conseils relativement aux normes, au contenu et au matériel requis, et assurer la liaison avec le bureau national et les divisions membres dans le cadre du développement et de la révision des programmes nationaux.

#### **Durée du mandat :**

Membre de la Commission des programmes de formation

Durée du mandat : 2 ans

Critère de sélection : bénévole de la Société de sauvetage ou membre du personnel du bureau national ou d'une division

#### **Rapport hiérarchique :**

Le leader du Programme canadien de sauvetage se rapporte directement à la commissaire aux programmes de formation qui se rapporte quant à elle au conseil d'administration.

#### **Responsabilités :**

- Surveiller l'évaluation des programmes nationaux actuels et y participer, en sollicitant des contributions, en recueillant l'information pertinente et en faisant des recommandations à la Commission en fonction du modèle de révision.
- Assurer la liaison avec le bureau national et les divisions membres et offrir des conseils, lorsque nécessaire, (lors de réunions en personne ou téléphoniques, ou par d'autres moyens électroniques) dans le but d'accomplir les priorités et les actions de la Commission.
- Explorer les ressources existantes, réaliser des analyses FFPM afin d'identifier les lacunes ou les nouveaux marchés où il serait possible de renforcer l'offre des programmes nationaux et les ressources existantes ou d'en développer de nouveaux.

#### **Compétences et connaissances requises :**

- Capacité à offrir des conseils adaptés aux besoins régionaux, à gérer des communications se déroulant par moyens électroniques, à participer aux conférences téléphoniques, à respecter les échéances et à préparer des rapports à l'intention de la commissaire.
- Expertise technique et connaissances approfondies des programmes du PCS.